



Que demander à un notaire?

Par **gesa**, le **15/02/2010** à **14:02**

Bonjour,

Ma mère vient de décéder. Mon frère avait une procuration et gérait les comptes bancaires de ma mère depuis le décès de mon père.

Je suppose mais je n'ai aucune preuve que de l'argent a été retiré du compte de ma mère il y a plusieurs années au profit de mon frère. Je n'ai aucun contact avec mon frère.

Il me semble que le notaire ne prend en compte que les comptes bancaires à la date du décès.

Est-ce que je peux demander au notaire, les relevés et les opérations effectués depuis 4 ans sur les comptes de ma mère?

Merci de votre réponse